

# COALITION DE L'ÉNERGIE DES ÉCOLES (CEE)

## RAPPORT SOMMAIRE

31 mars 2013

*Le premier trimestre de l'année est souvent la période la plus occupée en matière de réglementation, et 2013 n'a pas fait exception à la règle. Des économies additionnelles de **12,2 M\$** (millions de dollars) ont été obtenues pour les écoles : les décisions concernant les tarifs de 10 distributeurs d'électricité représentent **4,0 M\$**, le règlement conclu avec Ontario Power Generation compte pour **5,6 M\$**, et la décision dans le dossier d'Enbridge représente **2,6 M\$**. Les économies cumulatives réalisées depuis 2004 par la Coalition de l'énergie des écoles dépassent maintenant **122 M\$**.*

*Le prochain trimestre sera moins occupé, mais il sera marqué par une décision sur les tarifs de Toronto Hydro, prévue pour le début d'avril, et par le dépôt de propositions d'Enbridge et d'Union Gas concernant leurs formules pluriannuelles de tarification.*

### AFFAIRES COURANTES – GAZ NATUREL

**Enbridge – Tarifs – 2013-2018.** Enbridge demandait l'approbation de ses tarifs pour 2013, soit la première année d'un cycle prévu de six ans. Comme nous l'avions signalé en novembre 2012, un règlement d'ensemble avait permis d'économiser 5,8 M\$ sur plusieurs années, mais une question – celle du niveau autorisé des bénéfices de l'entreprise – restait en suspens et a fait l'objet d'une audience de la Commission de l'énergie.

Dans la décision qu'elle a rendue en février, la Commission s'est rangée à l'avis de la Coalition et des autres groupes de clients et a refusé la hausse de bénéfices demandée par l'entreprise. En conséquence, les écoles ont économisé **2,6 M\$** de plus, et la hausse nette de leurs tarifs sera nulle en 2013. Pour une septième année consécutive, la hausse des tarifs d'Enbridge pour les écoles sera inférieure à l'inflation.

**Enbridge – Formule de tarification.** L'entreprise devait déposer sa formule de tarification proposée pour la période de 2014 à 2018 avant le 31 mars, mais, cette semaine, elle a avisé tous les intéressés qu'elle ne le fera pas avant le 30 juin. Nous croyons qu'Enbridge abandonnera sa formule fondée sur l'inflation pour un mécanisme plus lucratif.

**Union Gas – Formule de tarification.** Union Gas devait également déposer sa formule de tarification proposée avant la fin de mars, mais elle ne l'a pas fait. Nous prévoyons qu'elle le fera en mai.

**Enbridge et Union Gas – Programmes d'immobilisations.** Enbridge et Union Gas ont toutes deux déposé des plans de grands travaux d'immobilisations dans la région de Toronto, pour un total de plus de 800 M\$. Nous sommes intervenus concernant ces deux propositions. Il est possible que

l'un de ces projets ou les deux soient nécessaires, mais nous allons examiner les demandes pour vérifier si c'est bien le cas et si le niveau des dépenses prévues est justifié.

La Commission de l'énergie devrait tenir des audiences et rendre des décisions sur ces projets l'été prochain.

### AFFAIRES COURANTES – ÉLECTRICITÉ

#### **London Hydro – Tarifs de distribution – 2013-2016.**

Ce distributeur local, qui dessert 242 écoles, avait généralement des tarifs bas tout en offrant un très bon service. Toutefois, dans sa demande pour les quatre prochaines années, il proposait une hausse de tarifs d'environ 32 % pour les écoles.

Nous avons dirigé les groupes de clients afin de négocier un règlement sur toutes les questions, qui vient d'être déposé à la Commission de l'énergie et devrait être approuvé en avril. Aux termes de ce règlement, les écoles bénéficieront d'une **baisse** de tarifs moyenne d'à peu près 12 %, qui leur fera économiser environ **2,6 M\$** au cours des quatre prochaines années.

#### **Toronto Hydro – Tarifs de distribution – 2012-2014.**

L'examen de la demande révisée de Toronto Hydro relative à ses tarifs pour la période de 2012 à 2014 se poursuit. Des audiences tenues en décembre 2012 et en janvier 2013 ont porté sur les tarifs de 2012 et 2013 et sur un grand projet concernant une station de transformation au centre-ville. Une décision sera rendue au début d'avril.

#### **Enersource – Tarifs de distribution – 2013-2016.**

Enersource, qui dessert 232 écoles de Mississauga, demandait une hausse de près de 13 % pour 2013, et une hausse additionnelle de 2,4 % pour 2014. L'entreprise justifiait ces hausses par l'achat d'un nouveau siège social et par d'importantes

augmentations de ses frais d'exploitation. Aucune des questions n'ayant fait l'objet d'un règlement, de longues audiences, qui ont donné lieu à de vifs débats, ont été tenues à l'automne.

Dans la décision qu'elle a rendue en décembre 2012, la Commission de l'énergie s'est montrée critique à l'endroit de l'entreprise et, dans l'ensemble, elle a reconnu la validité de la plupart de nos arguments. En conséquence, l'augmentation des tarifs pour les écoles de Mississauga sera, en moyenne, nulle pour 2013, et inférieure à l'inflation pour 2014. Les économies totales pour les quatre prochaines années devraient atteindre **800 000 \$**.

**Autres tarifs de distribution – 2013.** Nous continuons de prendre une part active à la négociation de règlements avec des distributeurs locaux concernant leurs tarifs pour les périodes de 2012 à 2015 ou de 2013 à 2016, souvent à titre de négociateurs en chef. Au premier trimestre de 2013, les tarifs de huit autres distributeurs locaux, desservant chacun de 7 à 43 écoles, ont fait l'objet de règlements négociés qui permettront aux conseils scolaires visés d'économiser environ **600 000 \$** au cours des quatre prochaines années.

#### **Cadre de réglementation renouvelé pour l'électricité.**

Les travaux en vue de mettre en œuvre un nouveau cadre de réglementation des tarifs de distribution d'électricité se poursuivent, et nous siégeons au groupe de travail central sur l'analyse comparative et les formules de tarification. La Commission de l'énergie devrait publier en avril un rapport sur ces travaux.

Parallèlement, la Commission examine les exigences en matière de planification à long terme des travaux d'immobilisations. À notre initiative, les groupes de clients ont demandé qu'une telle planification devienne obligatoire de la part des distributeurs, de sorte que les futures demandes de hausses de tarifs soient plus prévisibles et transparentes. La semaine dernière, la Commission de l'énergie a publié ses premières règles concernant des plans d'immobilisations pluriannuels. Toutes les entreprises de services publics devront soumettre de tels plans à compter de la fin de 2013.

**Ontario Power Generation.** OPG avait demandé une « hausse de tarifs » de 8 % applicable aux années 2013 et 2014, en proposant le recouvrement de soldes reportés de 952,7 M\$ au cours de ces deux années. Comme la plupart des soldes reportés le sont pour répondre à des exigences législatives, il ne semblait guère y avoir de possibilités de réduire ce montant.

Sept groupes de clients, ayant la Coalition pour négociateur en chef, ont mis au point une solution

créative, qui a permis de ramener à 632,9 M\$ la somme à recouvrer, tout en prévoyant une restructuration des recouvrements à venir.

Dans le premier règlement complet qu'elle ait conclu avec des clients, OPG a accepté notre proposition finale, et la Commission de l'énergie a maintenant approuvé ce résultat. La hausse de tarifs révisée sera en moyenne de 3,6 % pour les deux années visées, ce qui représente une économie totale d'environ **5,6 M\$** pour tous les conseils scolaires de la province.

#### **Modification du territoire desservi par Horizon**

**Utilities.** Horizon, qui dessert Hamilton and St. Catharines, fournit l'électricité à plus de 300 écoles et entretient de très bonnes relations avec les conseils scolaires locaux. Toutefois, dans les nouveaux lotissements du secteur de Hamilton Mountain, où s'effectue une grande partie de la construction résidentielle, c'est Hydro One qui assure la distribution de l'électricité. Un différend est donc survenu pour savoir quel distributeur desservirait une certaine zone, où une école était en construction et d'autres écoles devraient être construites.

Nous sommes d'abord intervenus parce que le choix du distributeur devant desservir une zone urbaine en croissance est une question de principe importante, qui a un effet proportionnellement plus élevé pour les écoles que pour les autres consommateurs d'électricité. Par la suite, nous nous sommes aperçus que le conseil scolaire de district catholique de Hamilton-Wentworth était en bonne voie de construire une nouvelle école secondaire dans le secteur en cause, et qu'il préférerait nettement acheter son électricité de Horizon, ce qui pouvait lui permettre d'économiser près de 2 M\$ sur la durée de vie utile de l'école. Or, Hydro One s'opposait à ce changement.

À la demande du conseil scolaire visé en l'espèce, nous avons défendu à la fois ses intérêts et ceux de toutes les écoles de la province. Un objectif essentiel était d'obtenir une décision rapide, de sorte que l'ouverture de l'école en construction ne soit pas retardée.

À la mi-mars, la Commission de l'énergie a souscrit à nos arguments en décidant que c'est Horizon qui allait desservir les terrains et les lotissements en question. De plus, comme la décision a été rapide, il semble bien que la nouvelle école secondaire pourra ouvrir ses portes, comme prévu, en septembre prochain.

Jay Shepherd  
Avocat de la Coalition pour l'énergie des écoles

Des questions? Communiquez avec  
Wayne McNally ([wmcnally@opsba.org](mailto:wmcnally@opsba.org)) ou  
Jay Shepherd ([jay.shepherd@canadianenergylawyers.com](mailto:jay.shepherd@canadianenergylawyers.com))